



OCDE : nouvelle provocation, nouveau gage à Israël

L'OCDE a décidé d'organiser la 86^{ème} conférence de son comité sur le Tourisme à partir du 20 octobre prochain. Pour la première fois, celle-ci aurait lieu dans une ville illégalement occupée, illégalement colonisée, illégalement emmurée. Elle aurait lieu à Jérusalem, illégalement annexée par Israël, totalement coupée du reste de la Cisjordanie occupée, et dont la population palestinienne subit une politique de « nettoyage ethnique » et d'étouffement de toutes ses capacités économiques et touristiques. Une conférence sur le tourisme à Jérusalem alors que l'armée israélienne entrave toute circulation de la population de Cisjordanie, qu'aucun Gazaoui ne peut quitter la bande de Gaza assiégée...

Une provocation inacceptable.

Le 10 mai dernier, en dépit de la poursuite par Israël de l'occupation et de la colonisation de la Palestine et notamment du siège de la bande de Gaza, l'OCDE admettait Israël en son sein. Pire : elle l'admettait en dépit des statistiques fournies par Tel-Aviv, incluant comme sienne la production de territoires occupés et annexés de Palestine et du Golan syrien. Un gage à l'impunité moins d'un an et demi après l'offensive meurtrière israélienne contre la bande de Gaza. Une impunité qui a encouragé Tel-Aviv à lancer ses commandos, une fois encore illégalement, tuer neuf militants pacifiques sur l'un des bateaux de la « flottille de la liberté », le 31 mai, à peine trois semaines plus tard.

Tout confirme, comme nous le disions, à quel point cette décision de faire entrer Israël dans l'OCDE relève d'une politique non seulement indigne, mais contre-productive. Déjà, alors que les Etats membres prétendaient qu'il ne s'agissait que d'une décision technique, Benjamin Netanyahu saluait cette entrée comme une "victoire stratégique".

Malgré cela l'OCDE continue...

Trop, c'est trop. Les défenseurs de la paix, les défenseurs des droits humains et du droit international ne peuvent admettre une telle nouvelle provocation qui viole toutes les lois internationales et donne un nouveau gage inacceptable à la politique meurtrière et colonisatrice d'Israël.

Contrairement à son rôle affirmé de servir la paix, contrairement au respect nécessaire du droit international qui en est une condition incontournable, l'OCDE se met au service de la politique criminelle israélienne.

Elle doit renoncer à ce projet de conférence à Jérusalem. Purement et simplement.

AFPS

Paris, le 31 août 2010.